



Lycée professionnel  
Denis Papin

MM/MD/2019/2020  
N°11

T 02 54 95 62 50  
F 02 54 95 62 56  
ce.0410036s  
@ac-orleans-tours.fr

46 rue de la Deniserie  
41206 Romorantin-Lanthenay  
Cedex

Romorantin-Lanthenay  
Jeudi 4 juin 2020  
15h00

## NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de prendre connaissances des informations suivantes :

### 1. Signature des livrets scolaires

En raison de la crise sanitaire, **tous les examens sont annulés (BEP, CAP et Baccalauréat)**. Néanmoins, des jurys d'examens se réuniront au début du mois de juillet pour statuer sur la délivrance des diplômes aux candidats. **Ces jurys d'examens étudieront les livrets scolaires** qui contiennent les notes et appréciations des professeurs depuis la classe de Seconde. Les candidats doivent prendre connaissance de leur livret et le signer. Pour cela, les élèves de Premières (BEP et CAP) et de Terminale (Baccalauréat) seront accueillis **au lycée le mardi 16 juin de 8h à 18h ou le jeudi 18 juin de 8h à 19h pour signer leur livret.** Les élèves peuvent venir le mardi ou le jeudi, à leur convenance, dans le respect des horaires indiqués ci-dessus.

### 2. Réinscriptions des élèves

Les documents de réinscription au lycée Denis Papin pour la rentrée scolaire 2020-2021 seront transmis aux familles selon les modalités suivantes :

- Les élèves de Première qui viendront signer leur livret scolaire au lycée le 16 ou 18 juin récupéreront leur fiche de réinscription.
- Les élèves de Seconde recevront les documents par la Poste.

Dans tous les cas, les documents de réinscription devront nous être renvoyés (soit par la Poste, soit déposés dans la boîte aux lettres du lycée) **pour le vendredi 26 juin, dernier délai.** Passé cette date, les places deviendront vacantes et pourront être attribuées à d'autres élèves.

### 3. Bourses

Les familles non boursières peuvent faire une demande de bourses pour l'année scolaire prochaine. Les dossiers de bourses vous seront envoyés par la Poste dans les prochains jours. Merci de nous les retourner **avant le vendredi 26 juin, dernier délai.** Attention, sans ces dossiers dans les temps, les bourses pourraient ne pas être attribuées.

#### 4. Récupération des tenues professionnelles

Les élèves de Seconde, Première et Terminale peuvent venir récupérer leur tenue professionnelle pour un nettoyage d'été **le jeudi 2 juillet ou le vendredi 3 juillet de 8h à 17h.**

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Michaël MARIET

